

Le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHP CMU) s'est engagé dans sa Politique Pharmaceutique Nationale (PPN) à assurer la disponibilité continue des médicaments et intrants stratégiques de qualité à tous les niveaux de la pyramide sanitaire à travers les Plans nationaux stratégiques ci-après : Plan directeur Pharmaceutique PDPN 2016-2020 et Plan National Stratégique de la Chaîne d'Approvisionnement (PNSCA) 2016-2020.

L'année 2020 a marqué le terme de la période de mise en œuvre de la Politique Pharmaceutique Nationale (PPN) 2015, de son Plan Directeur PDPN 2016-2020 ainsi que du Plan national stratégique sur la chaîne d'approvisionnement (PNSCA 2016-2020).

Ainsi, en vue de réviser sa Politique Pharmaceutique Nationale et d'élaborer les prochains plans nationaux stratégiques PDPN et PNSCA 2021-2025, le Ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHPCMU) à travers la Direction de l'Activité Pharmaceutique (DAP) avec l'appui technique et financier de ses partenaires entreprend ***le processus d'élaboration de la politique pharmaceutique et de planification stratégique sur le secteur pharmaceutique pour les années 2021-2025.***

Il s'agira **dans la nouvelle Politique Pharmaceutique Nationale** d'intégrer les nouvelles priorités en matière de santé publique notamment les nouveaux enjeux et défis liés à *la couverture maladie universelle, à la production pharmaceutique locale dans le contexte de l'épidémie au Covid-19, à la lutte contre les faux produits de santé, à l'accès aux médicaments des maladies non transmissibles et ceux destinés à la santé de la mère et de l'enfant ou à la pharmacorésistance des agents pathogènes aux produits de santé.*

L'analyse situationnelle du secteur pharmaceutique national réalisée au cours de l'année 2021 :

- Décrit l'environnement, le profil et l'architecture de chacune des composantes du secteur pharmaceutique ivoirien en 2021 ;
- Évalue la maturité des différentes composantes du secteur pharmaceutique ivoirien y compris la chaîne d'approvisionnement ;
- Évalue la performance du secteur pharmaceutique y compris de la chaîne d'approvisionnement ;
- Identifie les bonnes pratiques et les leçons apprises dans le renforcement du secteur pharmaceutique ivoirien de 2015 à 2021 à travers son PDPN ;
- Documente les limites d'administration et d'animation du secteur pharmaceutique ivoirien en 2021 ;
- Formule des recommandations pour l'amélioration des performances du secteur pharmaceutique.

Dans l'optique de rédiger le document projet de PPN, le Ministère en charge de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHPCMU) à travers la Direction de l'Activité Pharmaceutique (DAP) avec l'appui de UNFPA organise **un atelier d'élaboration de la PPN 2021 du 30 Novembre au 03 décembre 2021 à Yamoussoukro.**

Le document décrit les termes de référence du processus d'élaboration de la politique nationale du secteur pharmaceutique.